



BANQUE des
TERRITOIRES



VILLE DE DEMAIN



« écoTravo », un dispositif pour la rénovation énergétique de copropriétés privées à Rennes

Une démarche participative

Pour faire face au risque de décrochage de certaines copropriétés vieillissantes, Rennes Métropole a mis en place le dispositif écoTravo pour les accompagner dans leur rénovation énergétique.

Le Programme d'Investissements d'Avenir a subventionné une partie des audits énergétiques et des travaux (isolation des toitures, des façades, mise en place de ventilation mécanique contrôlée, réfection de l'isolation des canalisations de chauffage, changement des ouvertures, etc.) restant à la charge des copropriétés bénéficiaires.

L'implication des syndicats de copropriété, des syndicats et les outils d'accompagnement technique, financier et d'animation mis en place par Rennes Métropole ont été déterminants dans la réussite de ces projets de rénovation.

Les enjeux

Les copropriétés, pour l'essentiel construites avant 1989 et possédant une étiquette énergétique D ou moins performante, visent un niveau de performance élevé équivalant à BBC rénovation 2009.

La Banque des Territoires, opérateur du Programme d'Investissements d'Avenir, a pris part à ce projet qui contribue aux enjeux environnementaux de la ville de demain.



LE GRAND PLAN
D'INVESTISSEMENT

4,9 M€

Ville de demain

645

logements

6

copropriétés

13,9 M€

Montant total de
l'investissement



Liberté • Égalité • Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE

Premier ministre

Secrétaire
général pour
l'investissement